



Attestation de domiciliation

Par **soimie**, le **19/05/2008** à **16:58**

nous sommes en relation avec une agence depuis plusieurs mois ,nous negociions le droit d entree et les loyers pour une boutique.

apres s etre mis d accord il nous fait venir et signer un bail qu il doit faire contresigne par le bailleur. dans un meme temps nous remets l attestation de domiciliation de la boutique ou nous devons exercer, tous ceci est parti au tribunal du commerce nous avons le kbis a l adresse de la boutique.et aujourdhui il nous dit qu il n etait pas au courant mais que le baillreur s est engage av que qu un d autre!!!!

que pouvons nous faire notre financement etait budgeté par rapport a l emplacement de cette boutique

merci d avance

mr soimie